

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, \$3.50 par an. Payé d'avance, \$3.00 — Etats-Unis, \$3.50

On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. XIV.

No. 6.

Montréal, Jeudi, 8 Février 1883.

Prix du numéro : 7 centins.—Annonces, la ligne : 10 centins
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par un bon sur la poste.

SOMMAIRE

TEXTE : De notre géographie, par Alphonse Lusignan.—Expressions à noter, par E. Blain de St-Aubin.—Les cieux et leurs habitants, par Giulio.—Gambetta.—Choses et autres.—La chasse à l'homme en Sibérie.—Poésie : A ma muse, par Ch.-P. Deslandes.—Envers et contre tout, par André Gérard (suite).—Le général Chanzy.—Notes commerciales.—De tout un peu.—Nouvelles diverses.—Une noble action.—Un parallèle.—Les échecs.—Olla podrida.—Variétés.—Le jeu de dames.

GRAVURES : Le général Chanzy mort à Châlons-sur-Marne, France, le 5 janvier 1883.—Le carnaval à Montréal : Glissades en traînes sauvages, au lieu dit *La Côte des Neiges*.—Concours de Hockey.—Courses en Raquettes.—Procession aux flambeaux autour du palais de glace.—Une partie de galets sur le St-Laurent.—Courses sur le fleuve.

AVIS

L'Index du volume XIII ne sera imprimé qu'en mars. Aussitôt qu'il sera prêt nous en informerons nos abonnés.

DE NOTRE GÉOGRAPHIE

—Tu as appris l'aventure de ce pauvre X...?
—Non ; qu'y a-t-il ?
—Il y a que sa femme vient de faire une fugue, qu'elle a planté là bel et bien monsieur son homme et qu'elle voyage aujourd'hui en pays étranger.
—Qui t'a dit cela ?
—C'est dans la gazette de ce matin. C'est imprimé en toutes lettres. La gazette donne noms, dates et détails. Tu vois que c'est bien certain. C'est imprimé, mon cher.

C'est imprimé, c'est vrai : telle était la logique des premiers lecteurs de journaux, telle est encore celle d'une foule de personnes dans les campagnes canadiennes.

C'est imprimé, la gazette le dit, je l'ai vu dans un livre ! C'était là le critérium de vérité, admis de tout le monde, encore aujourd'hui accepté dans bien des endroits.

Et pourtant la gazette a-t-elle assez fait des siennes ! Le livre a-t-il assez menti ! Il me semble qu'on ne devrait plus les croire, que le scepticisme devrait être à l'ordre du jour. Loin de là. Le besoin de croire, inné chez l'homme, est tellement grand qu'il gobe à plaisir l'extraordinaire, le merveilleux ; sa malice est si développée qu'il accueille avec joie, *con amore*, sans paraître en douter, *sine granos solis*, toute histoire scandaleuse, tout potin bien épicé, tout raconter scabreux ; c'est un autre besoin.

Aussi faut-il réagir contre je ne dirai pas ces tendances, mais ces quasi-nécessités de notre nature et de notre éducation.

Pour ce qui est des gazettes, elles ne se l'envoient pas dire. Elles se démentent à qui mieux mieux.

—Ce n'est pas vrai !

—Vous avez menti !

—C'est faux du tout au tout !

—Peut-on se tromper plus bêtement !

—A-t-on jamais lu pareilles absurdités !

Eh bien, elles ont leur antidote en elles. Elles disent le faux et rétablissent le vrai à bon marché. Les errata, les rétractations, les rectifications, les excuses ne coûtent pas cher.

Mais c'est le livre !

Le livre qui dit faux, le livre qui dit bête, le livre qui dit mauvais.

Comment le combattre ?

Le combattre par le livre vous coûte les yeux de la tête. Combattons-le par la gazette, parbleu ! C'est la gazette qui se fera le porte-voix de la vérité, qui démontrera l'erreur et de la gazette et du livre.

Ce travail de réparation—car en ce sens démolir c'est réparer—ce travail a été commencé, mais il faut le pousser tous les jours sans découragement, car il ne

sera jamais complété, personne n'en verra la fin. Rocher de Sisyphe, tonneau des Danaïdes, toile de Pénélope !

Je m'aperçois que je suis en train de faire une préface ; je me coupe le sifflet, ce que j'ai à dire ne demandant pas une aussi longue entrée en matière.

Il s'agit tout bonnement de signaler quelques erreurs commises par des étrangers à l'endroit du Canada.

L'écrivain étranger dira peut-être qu'il n'est pas tenu de savoir l'histoire ou la géographie du Canada plus que celle du Congo. Soit. Mais alors qu'il n'en parle pas.

Je ne m'arrêterai pas à relever la bévue de M. Wm Young, de Londres, secrétaire de l'association pour l'abolition de la vaccination obligatoire, qui adresse des brochures à "New Brunswick, Province of St. John, United States of America." (*Daily Evening News*, St. John, N. B., 16 janvier 1883). Un citoyen de la métropole impériale n'est pas tenu de rien savoir de ce qui touche les coloniaux.

J'entends surtout parler ici de certain géographe, qui fait de la géographie fantaisiste et voyage à son aise dans l'orthographe des noms propres... qui n'ont pas d'orthographe, a-t-on dit, afin de les mieux outrager. Ce doit être un personnage si j'en juge par ses titres : "Ancien Consul-Général et Secrétaire de Légation, Grand-Officier et commandeur de plusieurs ordres, Médaille d'or pour le mérite dans les Sciences, de S. M. l'empereur d'Allemagne, membre correspondant des Sociétés de Géographie de Paris, Vienne, Amsterdam, Genève, Buda-Pesth, Marseille, etc., etc., délégué du gouvernement Belge aux congrès internationaux de Géographie de Paris (1878) et de Venise (1881)." Si ce n'est pas un personnage, ce doit au moins être un savant. Voyons voir, comme dit le paysan canadien.

Ce savant a écrit un livre intitulé "Le troisième congrès international des Sciences Géographiques à Venise." Il en a fait présent à l'Institut-Canadien de *Hottowa, Etats-Unis* ; l'enveloppe porte *Hotowa*. Un peu plus, il en aurait fait *Hottentot*.

Ouvrons le livre.

Il y a une liste des pays qui ont envoyé des représentants au Congrès : entre l'Allemagne et l'Autriche se trouve "l'Angleterre et ses colonies ;" les colonies sont les Indes, la Nouvelle-Galles du Sud, etc. Vient d'autres états indépendants, la Belgique, le Brésil, le *Canada*, le Chili, etc., puis les Etats-Unis d'Amérique. Ceux-ci ont les délégués suivants : "Délégués du ministère de la guerre et commissaire à l'Exposition : le capitaine Georges Montagne Vheller, du corps du génie de l'armée des Etats-Unis. Délégué du ministère de la marine, M. Charles A. Balduin. Délégué de la Société météorologique américaine, le général Hasen, et de l'Institut-Canadien de *Hottowa*, M. Flemming Sangfort."

Je ne connais pas, même de nom, les délégués américains, mais je parierais que le capitaine Vheller est un monsieur Wheller ou Wheeler ; je mettrai ma main au feu que M. Charles A. Balduin est un nommé Baldwin. Quant à M. Flemming Sangfort, je sais fort bien que c'est M. Sandford Fleming, d'Ottawa.

Plus loin, dans la liste des sociétés et instituts géographiques représentés au congrès, je lis, sous la rubrique "Etats-Unis d'Amérique" : "La Société météorologique américaine. L'Institut-Canadien de *Hottowa*."

Ainsi, il est acquis à la géographie 1^o que le Canada n'est pas une colonie de l'Angleterre, 2^o que le Canada est un pays indépendant, 3^o qu'Ottawa est dans les Etats-Unis d'Amérique, et 4^o que le nom de cette ville s'écrit indifféremment *Hottowa*, *Hotowa* et *Hotawa*.

Pauvre capitale, elle n'a pourtant point mérité de se faire défigurer de la sorte par les étrangers : il y a bien assez que deux ou trois de ses fils la brutalisent au point de la nommer *Outaouais* !

Mon intention était d'abord de livrer le nom du géographe à la risée du public canadien, mais, tout compte fait, je le tairai, parce que cet homme a tellement de titres qu'il doit être pauvre, et qu'étant un ancien consul général il est peut-être âgé : deux excuses à bien des erreurs, et, dans tous les cas, deux meilleurs titres à mon respect.

Je lisais dernièrement *Les Etangs*, de Gustave Droz. Ce n'est pas le moment—peut-être n'est-ce pas la peine

—de parler de la portée de ce livre. Mais il contient des erreurs qui se rapportent au Canada, et que pour cela je tiens à relever.

Il y a un personnage que l'auteur appelle "l'Américain" tout le long de son livre. Au dixième et dernier chapitre, page 333, il dit de lui :

"Tout cela ne prouvait rien, mais donnait de la consistance à mes soupçons. Ce qui les confirma d'une façon plus complète encore, ce fut l'examen des papiers personnels de Jacques Dripper, sujet américain, né à Montréal..."

D'abord, il n'y a jamais eu de sujets américains. Il y eut des sujets anglais, puis des citoyens américains. Y eût-il eu des sujets américains, Dripper eût pu, à la rigueur, naître à Montréal et transférer son allégeance au drapeau étoilé. Mais la phrase que je cite, jointe au contexte, prouve que pour l'aimable auteur de *Monsieur, Madame et Bébé*, Montréal est une ville des Etats-Unis.

Le malheur nous en veut : notre capitale politique et notre métropole commerciale appartiennent aux Américains, qui peuvent pourtant bien s'en passer ! Je m'efforce à les reconquérir.

"Il devint évident pour moi, continue Droz, que les papiers américains étaient authentiques, mais n'appartenaient nullement au soi-disant Dripper que j'avais connu. Sans doute René s'était approprié ces papiers, les avait achetés ou les avait enlevés à quelque soldat tué sur la frontière, car on se battait encore aux *Etats-Unis*, lorsqu'il y était arrivé en 1786, quoique le traité de Versailles eût été signé depuis longtemps."

Que l'on se battît encore, sur la frontière américaine, trois ans après la signature du traité de Versailles, m'a paru invraisemblable : ce ne fut pas une guerre de partisans que celle de l'indépendance américaine. J'avoue ne m'être pas encore renseigné aux sources écrites, le temps m'en a manqué ; mais j'ai consulté quelques personnes qui connaissent l'histoire ; l'assertion de Droz les a surprises. Le fait signalé leur est inconnu.

Je m'abstiendrai donc d'affirmer qu'il se trompe, mais je le crois.

Nos relations avec la France sont aujourd'hui si intimes, nous avons tant de journaux qui y pénètrent, qu'il est bon de ne laisser s'y répandre aucune fausse notion sur notre pays.

ALPHONSE LUSIGNAN.

EXPRESSIONS A NOTER

On aurait tort peut-être de vouloir employer, au parlement fédéral et dans les législatures provinciales du Canada, toutes les expressions parlementaires en usage dans les Chambres françaises. L'Angleterre a possédé longtemps avant la France un système parlementaire régulièrement organisé ; le langage, la routine, la procédure, en un mot, les usages parlementaires anglais pourraient être admis, avec avantage, dans d'autres pays. Telle était l'opinion de Montalembert qui s'y connaissait.

Notre Constitution étant calquée sur la Constitution anglaise, nous devons avoir souci de conserver les usages anglais dans nos législatures. En outre, comme la langue française y est légalement en usage, nous devons nous efforcer de trouver, de créer, au besoin, des termes qui correspondent, autant que possible, aux expressions parlementaires anglaises.

Quelques exemples seulement à l'appui de cette assertion.

Les Chambres françaises ont leurs *Présidents* ; les nôtres ont leurs *Orateurs*.

Sous une Constitution anglaise, le mot *Orateur* exprime mieux que *Président* les fonctions de celui qui préside une assemblée législative.

Président s'emploie aussi pour désigner le premier fonctionnaire d'une société quelconque, d'une banque, d'une compagnie. *Orateur* ne peut s'appliquer qu'au fonctionnaire qui préside une assemblée législative. Il est le *Speaker*, l'*Orateur* qui parle au nom de la Chambre, en différentes occasions, au nom du gouvernement dont il annonce les mesures et lit les messages.